



V I L L E D E
G E N È V E

Communiqué de presse 30 novembre 2017

Aux représentant-e-s des médias

Suite aux accusations du syndicat Unia, la Ville de Genève, comme maître d'ouvrage, après avoir rencontré l'entreprise Maulini, et selon les informations fournies, constate que sur un total de 34 travailleurs conventionnés présents sur le chantier de la Nouvelle Comédie, seuls 10 travailleurs temporaires étaient présents mercredi 29 novembre. Cela sans compter le personnel d'encadrement et technique affecté entièrement au chantier mais qui ne s'y trouve pas en permanence. En conséquence les affirmations du syndicat UNIA relative à la présence de 50% d'employés temporaires ne correspondent pas à la réalité. Et cela, sur tout le mois de novembre, qui a fait l'objet de nos vérifications.

En outre, parmi le personnel temporaire, la moitié sont des spécialistes pour le coffrage de grande hauteur. Des spécialistes indispensables pour le chantier, qui permettent à l'entreprise Maulini de renoncer à sous-traiter ces travaux.

L'entreprise Maulini respecte dans tous les cas le cadre légal actuel ainsi que ses engagements envers la Ville de Genève et poursuivra l'exécution du marché que celle-ci lui a octroyé. Rappelons qu'après des discussions entre partenaires sociaux, le règlement cantonal sur les marchés publics a été modifié par le Conseil d'Etat, en ce sens qu'il ne doit pas y avoir plus de 20 % de personnel temporaire sur les chantiers. Des dérogations sont possibles, particulièrement pour les postes de spécialistes, en cause ici. Les nouvelles dispositions du règlement ont toutefois fait l'objet d'un recours et ne sont, quoi qu'il en soit, pas applicables pour l'instant.

Par ailleurs, la Ville de Genève s'est engagée, selon la résolution votée le 17 octobre 2017 par son Conseil municipal, à faire figurer dans ses appels d'offres la condition selon laquelle les entreprises s'engagent à n'employer que 10% de personnel temporaire sur ses chantiers. Il ne peut toutefois être question d'appliquer cette mesure rétroactivement.

Contact

Anais Balabazan
Déléguée à l'information et à la communication
Département des constructions et de l'aménagement
Tél. 022 418 20 53
anais.balabazan@ville-ge.ch